9 août 2010 : Journée internationale des populations autochtones

09/08/2010 à 16h35

Ceci est la déclaration de la Haute Représentante, Catherine Ashton, au nom de l'Union européenne, sur la journée internationale des populations autochtones du monde, célébrée ce 9 août 2010.

«En cette journée internationale des populations autochtones du monde, je tiens, au nom de l'Union européenne, à adresser un message de soutien aux populations autochtones du monde entier.

Nous rendons hommage aujourd'hui, à l'occasion de la journée célébrant les populations autochtones, à l'immense apport que représentent leurs traditions et leurs connaissances pour le patrimoine culturel de l'humanité et pour le développement durable de notre planète. Nous sommes à mi-chemin de la Deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005- 2015). Le moment est donc venu de réfléchir à ce qui a été fait, et à tout ce qui reste à faire, pour protéger leurs droits, tels qu'ils sont énoncés dans la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et leur garantir l'égalité de traitement.

Au nombre des réalisations, il faut surtout souligner l'adoption, en 2007, de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, que l'Union européenne a appuyée. Sans l'action de sensibilisation inlassablement menée par les représentants des populations autochtones, cette déclaration, qui a fait progresser les droits et assuré le développement incessant des populations autochtones du monde entier, n'aurait jamais vu le jour. Son message est

simple, mais fort: l’égalité pour tous.
Les principes sont par conséquent justes; il reste à les mettre en pratique. Malheureusement, partout dans le monde, les populations autochtones continuent de subir des discriminations et des inégalités de traitement. La journée internationale qui leur est consacrée est l’occasion pour l’Union européenne de réaffirmer son attachement à la promotion et à la protection des droits des peuples autochtones, tels qu’ils sont énoncés dans la déclaration des Nations unies en la matière. Au nom de l’Union européenne, je m’engage à tout mettre en œuvre pour que cessent les discriminations et les inégalités de traitement, et pas uniquement en principe, mais surtout -et c’est ce qui compte- en pratique.»

Fasozine

(Merci à Jeublan)